



OFFICE NATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI

GUIDE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL AVEC LE DEMANDEUR D'EMPLOI



1- DEFINITION

L'entretien professionnel avec un Demandeur d'Emploi (DE) est un échange structuré visant à faire le point sur ses compétences, ses points forts et ses points faibles. Il permet également de définir des actions concrètes pour faciliter son insertion ou réinsertion sur le marché de l'emploi. Les DE pouvant être reçus en entretien sont :

Autonome

1. **Qualifiés, diplômés, avec expérience professionnelle,**
2. **Qualifiés, diplômés, sans expérience professionnelle,**

Semi-autonome

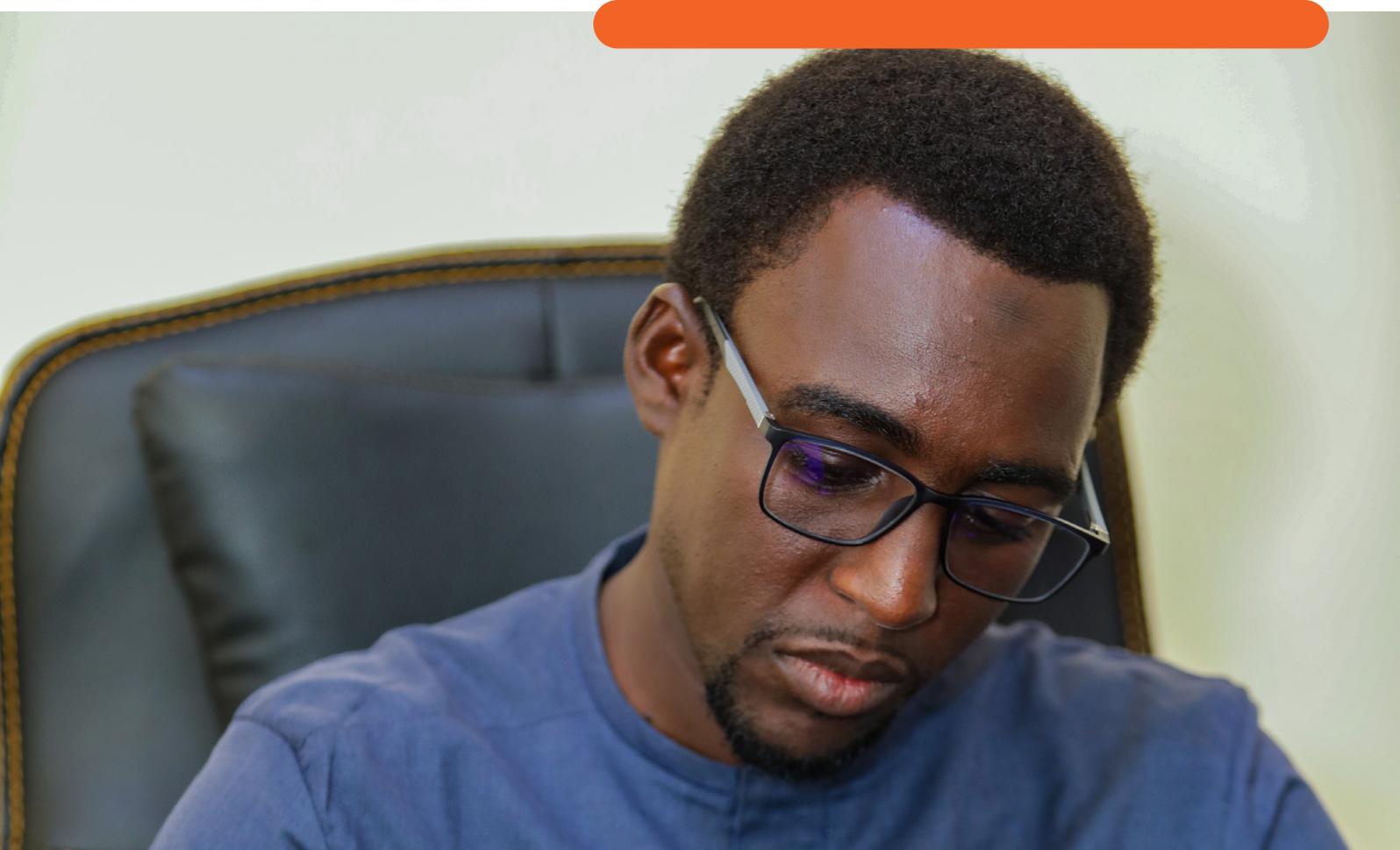
3. **Diplômés, non qualifiés, sans expérience professionnelle,**
4. **Non diplômés, avec expérience professionnelle,**

Non-autonome

5. **Non diplômés, non qualifiés, sans expérience professionnelle,**
6. **Analphabètes, avec ou sans expérience professionnelle,**
7. **Personnes en situation de handicap,**
8. **Personnes en situation précaire.**

Les phases de l'entretien incluent :

1. **La préparation de l'entretien,**
2. **L'accueil du DE,**
3. **Le bilan professionnel,**
4. **Le plan d'action,**
5. **La conclusion de l'entretien.**



2- OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est d'aider le DE à mieux se connaître, à identifier ses besoins et aspirations professionnelles, et à l'accompagner de manière proactive dans ses démarches de recherche d'emploi.

3- OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ◆ Évaluer les compétences, savoir-faire et savoir-être du DE,
- ◆ Identifier les actions à entreprendre pour réaliser son projet professionnel,
- ◆ Alimenter la base de données e.onape avec des profils qualifiés et bien définis,
- ◆ Rendre le DE plus dynamique et autonome en l'impliquant activement dans la réussite de son insertion professionnelle.

4- PHASES DE L'ENTRETIEN

01

Avant l'entretien

Préparation de l'entretien

Le Conseiller en Emploi (CE) prépare l'entretien en prenant connaissance du dossier du DE (C.V., diplômes, certificats de travail, etc.) et en analysant les informations pour identifier les points nécessitant des éclaircissements.

02

Pendant l'entretien

Accueil du DE

Le CE accueille le DE chaleureusement, en l'appelant par son nom, se présente, et l'invite à s'installer. Il crée un climat de confiance en posant quelques questions amicales avant d'entamer l'entretien.

03

Bilan professionnel

Cette phase est consacrée à l'évaluation des compétences du DE. Le CE explore :

- ◆ Les savoirs : Formation, connaissances académiques et apprentissages informels,
- ◆ Les savoir-faire : Expérience professionnelle et compétences pratiques,
- ◆ Le savoir-être : Attitude, comportements et aptitudes relationnelles.

L'objectif est de diagnostiquer les forces et faiblesses du DE pour construire un plan d'action adapté.

04

Plan d'action personnalisé

Le CE définit avec le DE un parcours d'insertion professionnelle en :

- ◆ Identifiant les actions à mener,
- ◆ Ordonnant ces actions dans le temps,
- ◆ Précisant les responsabilités du CE et du DE dans la mise en œuvre des actions.



Après l'entretien

05

Conclusion de l'entretien

Le CE résume les points essentiels discutés et s'assure que le DE a bien compris les étapes à suivre. Il fixe une date pour un prochain rendez-vous afin de faire le point sur l'avancement des actions définies.

Le dossier du DE est ensuite transmis via l'application e.onape pour validation, et le CE se prépare à recevoir le prochain candidat.

OUTILS ET MÉTHODES

Le CE peut utiliser des outils comme le GAPP (Gestion Active des Projets Professionnels) pour structurer son approche et poser des questions-clés telles que :

- ◆ Qui est le DE ?
- ◆ Que sait-il faire ?
- ◆ Quels sont ses objectifs professionnels ?
- ◆ Quels sont les écarts entre ses compétences et les attentes du marché ?

Ce cadre méthodologique permet au CE d'orienter le DE vers un emploi salarié, indépendant, ou une formation, tout en prenant en compte ses aspirations et les réalités du marché du travail. Ce modèle vise à renforcer l'accompagnement du DE et à maximiser ses chances de succès dans son parcours vers l'emploi.

POSITION	IDENTITE	ENTRETIEN	ACTION
E,D,B	DE	Lui faire découvrir l'importance des deux autres champs	Lui remettre « Chercher un emploi » et le revoir
F	DE+	Valider ses atouts, ses faiblesses, déceler les écarts à combler	TRE, ARE
G	DE+	Valider ses connaissances, déceler les écarts à combler	TRE, ARE
C	DE+	Valider ses atouts, ses faiblesses, déceler les écarts à combler	TRE, ARE
H	DE ou CS	Présenter le cadre de la recherche d'emploi, les 3 cercles et leur importance	Lui remettre « Chercher un emploi » et le revoir
A	ChE	Valider et renforcer ses compétences	Recherche d'une MER

Légende :

- ◆ DE : demandeur d'emploi,
- ◆ DE+= le DE a évolué positivement,
- ◆ CS : Cas social,
- ◆ ChE : Chercheur d'emploi.
- ◆ TRE : Technique de recherche d'emploi
- ◆ ARE: Atelier de recherche d'emploi

Votre objectif en tant que CE, c'est d'amener le DE à la position A

